

Infographie III

UE 20

CATEGORIE : AGRONOMIQUE **SECTION :** Architecture des Jardins et du Paysage
OPTION :

Année : BLOC 2

Acronyme : AJU22INFO3

Langues d'enseignement : Français

Coordonnées du service : HELdB - CAMPUS CERIA
Bâtiment 4C - 1er étage
Avenue Emile Gryzon 1 - 1070 Bruxelles

Enseignant responsable : SAUSSEZ G. - gilles.saussez@cnldb.be

Autre(s) enseignant(s) de l'UE :

Nombre d'heures : 30 h **Nombre de crédits :** 2 ECTS (Facteur de pondération)

Niveau du cycle : 1 **Période :** Q2

Cadre européen de certification : Niveau 6

Liste des UE pré requises : Néant

Liste des UE co requises : Néant

Caractère obligatoire ou au choix dans le programme ou option de l'étudiant :

Cours obligatoire dans le programme.

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme :

Au terme de sa formation, le bachelier en **Architecture des Jardins et du Paysage** est capable de :

- élaborer, individuellement ou en groupe, des documents didactiques et/ou des fiches techniques liés de près ou de loin à l'architecture des jardins et du paysage, sur base de l'analyse d'une documentation scientifique et/ou technique
- maîtriser les outils d'information et de communication oraux, écrits, graphiques et/ou informatiques adaptés à un public-cible auquel il présente et explique un projet d'aménagement extérieur ou une étude du paysage
- rédiger et présenter un projet créatif et fonctionnel de planification et/ou d'aménagement d'un site paysagé à diverses échelles et ce, sous forme graphique et/ou textuelle
- concevoir et argumenter le choix et la mise en œuvre de l'aménagement technique et esthétique d'un site, dans une optique de développement durable, sous diverses formes : plans, coupes, détails techniques, cahier des charges et textes illustrés

Autres connaissances ou compétences prérequis :

Connaissance de base pour la manipulation d'ordinateurs (Windows)



Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE :

DAO/Modélisation 3D appliquée :

Objectifs :

Familiariser l'étudiant avec les techniques de modélisation graphique informatisées 3D utilisées dans le milieu professionnel et adaptées aux projets d'architecture des jardins et du paysage, à échelles variées

Contenu :

Un cours de DAO/Modélisation 3D élaboré autour d'exercices formatifs liés à la réalisation de dessins techniques 3D d'architecture paysagère (plans, coupes, profils,...) de conception et d'exécution à partir de différents logiciels (AutoCAD, Vectorworks,...), gestion des impressions, initiation à la modélisation 3D numérique (AutoCAD, SketchUp PRO,...), aide à la réalisation des documents à remettre dans le cadre des remises de projets

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement :

DAO/Modélisation 3D appliquée :

cours pratique donné en salle informatique sur base de démonstrations théoriques, d'exercices pratiques et de travaux personnels dirigés

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE :

Cours Concernés	H	ECTS	Pond.	Janvier				Juin *				Deuxième session					
				Eval Continue	Travaux	Ecrit	Oral	Eval Continue	Travaux	Ecrit	Oral	NR	Travaux	Ecrit	Oral		
DAO/Modélisation 3D appliquée	30	2	100%	0%	0%	0%	0%	0%	100%	0%	0%	0%	0%	0%	100%	0%	0%

NR = Note reportée

Informations sur le mode d'évaluation :

La note de l'UE correspond intégralement à la note obtenue aux évaluations afférentes, à raison de 100% en fin de quadrimestre 2, remédiable à 100% en seconde session.

Ces évaluations se font par la remise d'un travail de modélisation 3D d'un projet d'architecture des jardins et du paysage. Les consignes détaillées du travail sont présentées en cours.

Justifier la NR en 2de session :

* Le cas échéant, les évaluations de la session d'examens de janvier ne sont reportées en juin que si la note est $\geq 10/20$.

Informations complémentaires :

- Calendrier des travaux :

La remise et présentation du travail de modélisation 3D est prévue dans le calendrier de remise du projet relatif à l'AA Atelier projet II : le mardi 14/05/2019.

- Critères d'évaluation: Pertinence, Lisibilité, Construction, Réalisme.

- Concernant les travaux à remettre:

* Aucun retard ne sera accepté pour la remise des travaux : tout travail remis en retard sera sanctionné d'une cote de ZERO. Aucun certificat médical ne sera accepté pour le jour de la remise d'un travail, vu que la période de réflexion et de construction du projet a lieu avant ce jour.

*En cas d'absence le jour de la remise, le projet doit : - Soit être apporté à l'Institut à l'heure prévue par un tiers aux professeurs concernés; - Soit être déposé au secrétariat avec mention de la date et de l'heure signée par la secrétaire.

*En cas de maladie de courte durée (1 ou 2 jours), le projet doit : - Soit être apporté à l'Institut à l'heure prévue par un tiers aux professeurs concernés; - Soit être déposé au secrétariat avec mention de la date et de l'heure signée par la secrétaire.

*En cas de maladie prolongée et sous réserve d'un certificat médical, un délai supplémentaire peut être accordé par les enseignants, en fonction des circonstances...

Acquis d'apprentissages sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE :

À l'issue du cours de DAO/Modélisation 3D appliquée, l'étudiant est capable de :

- Maîtriser le dessin technique d'architecture paysagère de qualité professionnelle à l'aide de l'outil informatique.
- Produire et mettre en page des documents informatisés graphiques (plans, rendus,...) et textuels afin de communiquer les intentions d'un projet d'architecture paysagère.
- Modéliser en 3D numérique un projet simple d'architecture du paysage.



Description des sources, des références et des supports OBLIGATOIRES :

DAO/Modélisation 3D appliquée :

Fiche de cours récapitulative des fonctions de modélisation 3D dans AutoCAD

Description des sources, des références et des supports SUGGERES :

DAO/Modélisation 3D appliquée :

Obtention des licences éducatives gratuites des logiciels enseignés sur un ordinateur personnel de l'étudiant. (Suite Adobe Creative – Photoshop, Illustrator, InDesign, AutoCAD, Vectorworks, SketchUp, Suite Microsoft Office).